

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** SYMEVAD

**Correspondant :** M. Martial VANDEWOESTYNE, PRESIDENT, 3, rue Jules Ferry à Courcelles les Lens BP 7007, 62252 Henin beaumont, adresse internet : <http://www.symevad.org>

**Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs**

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :**

- élimination et valorisation des déchets

**Objet du marché :** Construction d'un centre de tri de déchets ménagers recyclables à Evin Malmaison Lot 3 "ventilation, chauffage, plomberie, sanitaire"

**Type de marché de travaux :** exécution

**Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :**

- Objet principal : 45222100

**Lieu d'exécution des travaux :** Rue Mirabeau prolongée, 62141 Evin Malmaison

**La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.**

**L'avis implique un marché public**

**Caractéristiques principales :**

- Des variantes seront-elles prises en compte : oui
  - Procédure adaptée en application de l'article 27 III 2° du CMP. Lot infructueux suite à appel d'offres ouvert. Marché sans forme particulière passé avec publicité préalable et mise en concurrence. La présente procédure permet au pouvoir adjudicateur de négocier.
- Durée de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

**Prestations divisées en lots :** non

**Durée du marché ou délai d'exécution :** 16 mois à compter de la notification du marché

**Date prévisionnelle de commencement des travaux (Marché de travaux) :** 01 décembre 2009

**Cautionnement et garanties exigés :** Le versement de l'avance est conditionné à la constitution préalable d'une garantie à première demande.

La retenue de garantie est fixée à 5 % du montant des travaux.

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** Les prestations du présent marché seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique et financées sur fonds propres.

Les sommes dues seront payées dans un délai global de 40 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

**Forme juridique** que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Le marché sera conclu soit avec un candidat unique soit avec des candidats groupés.

En application de l'article 51-VI du Code des Marchés Publics, il est interdit aux candidats de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres d'un ou plusieurs groupements.

En cas de groupement conjoint, la forme souhaitée par la collectivité est un groupement conjoint avec mandataire solidaire.

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :** français.

**Unité monétaire utilisée, l'euro**

**Marché réservé :** Non

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix (60 %)
- Valeur technique (40 %)

**Type de procédure :** Procédure adaptée

**Date limite de réception des offres :** 16 novembre 2009 à 12 h 00

**Renseignements complémentaires :** La personne publique met gratuitement à disposition le dossier de consultation par voie électronique sur la plateforme [achatpublic.com](http://achatpublic.com) (cf. lien ci-dessous).

Les modalités d'envoi et de remise des offres sont précisées dans le règlement de la consultation.

Présentation de l'offre : le candidat insère dans une enveloppe unique les documents suivants :

Au titre de la candidature

1. La lettre de candidature modèle DC4
2. L'imprimé DC5 dans sa dernière version ou à défaut les attestations sur l'honneur ou certificats correspondants ;
3. Les certificats de qualifications professionnelles suivants (ou équivalent) :  
Qualibat 5112 : plomberie et fluides spéciaux (technicité confirmée).  
Chauffage ventilation  
Qualibat 5313 : installation thermique (technicité supérieure)
4. Les renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat, ainsi que les pouvoirs de la personne habilitée à l'engager ;  
La preuve de la capacité du candidat sera apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.
5. Attestations d'assurances aux différentes polices prévues au marché.
6. Si le candidat est en redressement judiciaire, copie du ou des jugements prononcés à cet effet.  
Les formulaires DC4 et DC5 sont téléchargeables sur le site du Ministère des Finances ([www.minefi.gouv.fr](http://www.minefi.gouv.fr)).

Au titre de l'offre

- 1 - L'acte d'engagement (AE) et son annexe, signés en original par la personne habilitée à engager la société (documents à compléter),  
L'attention des candidats est attirée sur le fait que, s'ils veulent renoncer au bénéfice de l'avance, ils doivent le préciser à l'acte d'engagement.
- 2 - En cas de proposition de variante, l'acte d'engagement (AE) avec variante, signé en original par la personne habilitée à engager la société (document à compléter),
- 3- La DPGF.(cadre ci-joint à compléter et à signer) ;
- 4- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) : cahier ci-joint à accepter sans modification ;
- 5 - Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) : cahier ci-joint à accepter sans modification ;
- 6 - Une note explicitant les avantages techniques et financiers de la/des variante(s) proposée(s) ;
- 7 - La note d'acceptation des pièces techniques et des plans à signer ;
- 8 - Un mémoire technique reprenant :  
A. Présentation de l'entreprise (ou des entreprises en cas de groupement) et des moyens humains et du matériel mis à disposition sur le chantier.  
B. Caractéristiques techniques de l'offre
  - 1) Fournitures et fournisseurs (type de matériaux, provenance, conformité des fournitures au regard du CCTP)
  - 2) Planning prévisionnel d'exécution des ouvrages indiquant de façon sommaire la durée des différentes

phases du chantier;

3) Analyse des contraintes et difficultés techniques propres au chantier et les solutions proposées, en particulier :

gestion et organisation du chantier

méthodologie employée pour la réalisation des phases principales des travaux

4) Mesures prévues pour assurer la sécurité et l'hygiène sur le chantier.

5) Principales dispositions proposées par l'entreprise pour atteindre la qualité requise (engagement de l'entreprise, moyens mis en oeuvre, fréquence d'intervention).

6) Principales mesures proposées pour la bonne tenue, le bon aspect et la propreté du chantier (moyens mis en oeuvre, fréquence d'intervention, lieu de décharge des matériaux excédentaires).

7) Principales mesures prévues pour réduire les nuisances environnementales du chantier.

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 14 octobre 2009

**Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :** 3 rue Jules Ferry à Courcelles les Lens BMP 7007, 62252 Henin beaumont, adresse internet :

[http://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?selected=0&PCSLID=CSL\\_2009\\_vUQIINUASW](http://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?selected=0&PCSLID=CSL_2009_vUQIINUASW)

**Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Lille, 143, rue Jacquemars Giélée, 59000 Lille, tél. : 03 20 63 13 00, télécopieur : 03 20 63 13 47, courriel : [greffe.ta-lille@juradm.fr](mailto:greffe.ta-lille@juradm.fr)

**Détails d'introduction des recours :** Les renseignements concernant les délais et voies de recours (référé précontractuel, recours pour excès de pouvoir, plein contentieux) peuvent être obtenus auprès de l'instance chargée des recours désignée ci-dessus.